

**REPUBLIQUE DE DJIBOUTI**

**Unité-Egalité-Paix**

**64<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE GENERALE DE  
L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE**

**Vienne, 21-25 Septembre 2020**

**DECLARATION DE S.E ADEN MOHAMED DILEITA  
Représentant Permanent de la République de Djibouti  
Auprès de l'AIEA**

**22 Septembre 2020**

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous présenter au nom de mon pays mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de cette 64<sup>ème</sup> session de la Conférence Générale et vous assurer de mon soutien et ma coopération afin que nos travaux soient couronnés de succès.

Je voudrais également saisir cette opportunité pour saluer le Directeur Général, M. Rafael Grossi, et réitérer le soutien de la République de Djibouti aux multiples efforts qu'il déploie depuis sa nomination à la tête de l'Agence, en dépit de la crise sanitaire, pour favoriser et promouvoir l'usage de l'énergie nucléaire à des fins Pacifiques.

Monsieur le Président, la République de Djibouti n'a pas été épargnée par la pandémie de Covid-19 qui a touché le monde entier mettant en difficultés les efforts consentis dans les domaines socio-économiques, montrant à la fois la vulnérabilité des États, petits ou grands, pauvres ou riches, et la nécessité de conjuguer plus que jamais les efforts pour lutter ensemble pour rendre notre monde plus sûr.

Je profite de cette occasion pour remercier l'Agence pour le soutien à la riposte engagée par mon pays en nous fournissant des équipements pour des tests rapides nous permettant d'utiliser une technique d'origine nucléaire afin de détecter rapidement le coronavirus.

Par ailleurs, une délégation djiboutienne de haut niveau s'est rendue à Vienne, du 17 au 20 février 2020, pour discuter du projet de loi relative à la sûreté radiologique et nucléaire, à la sécurité nucléaire et à l'application des garanties.

Les travaux coordonnés par le bureau des affaires juridiques, avec la participation du département de sûreté et de sécurité nucléaires et du département de la coopération technique, ont permis d'affiner les dispositions pertinentes du projet de loi portant création de l'Autorité Nationale de Sécurité nucléaire, Sûreté Nucléaires et Radiologiques, Chimiques et Biologiques.

En ce qui concerne les instruments juridiques internationaux, la délégation a aussi exprimé l'intention du pays d'adhérer aux nombreuses conventions.

En amont de cette visite de travail à Vienne de la délégation djiboutienne, une mission de conseil et d'assistance à Djibouti a été effectuée par les experts de l'Agence à notre demande dans le but de nous assister à réviser ce projet de loi relative à la sûreté, à la sécurité nucléaire et radiologiques.

Cette mission qui a été organisée dans le cadre du programme de coopération technique de l'AIEA, a eu lieu du 15 au 19 décembre 2019 à Djibouti et je profite de cette occasion pour remercier l'Agence et plus particulièrement la Division Afrique, pour nous avoir apporté cette expertise fructueuse pour la finalisation de ce projet de loi.

Enfin, suite à notre récente adhésion à la famille AFRA, je me réjouis de l'entrée en vigueur pour la République de Djibouti de l'Accord AFRA "révisé", suite à l'instrument d'acceptation que nous avons officiellement déposé le 19 Août 2020.

Je vous remercie pour votre attention.

